









N°84

AVRIL 2022



AU SOMMAIRE

Agenda / Etat Civil / Edito	P. Z/:
Finances / Budget 2022	P. 4/5
Travaux / Embelissement	P. 6/
Habitat / rénovation	P.8
Tri / textile	P. 9

ı	Social / France Parkinson	P. 10
ı	Prévention / Moustique tigre	P. 11
ı	Ca s'est passé	P. 12/13
ı	Culture et Loisirs / EPGV	P. 14/15
ı	Expression Politique	P. 15
ı	Infos pratiques	P. 16

www.veurey-voroize.fr



> Samedi 2 avril - Salle des Fêtes

A.G et Repas de l'Age d'Or

•••••

> Dimanche 3 avril - Salle des Fêtes

Loto du Comité d'Animation Ouverture des portes 14h00 Début des parties 14h30

•••••

> Dimanche 10 avril - Mairie

Elections Présidentielles 1er tour Bureau de vote ouvert de 8h00 à 19h00

•••••

> Vendredi 15 avril - Parking école

Collecte de vétements par l'association " La Remise"

••••

> Dimanche 24 avril - Mairie

Elections Présidentielles 2ème tour Bureau de vote ouvert de 8h00 à 19h00



DÉCÈS

- BROUSSIN Alexandre le 21/02/22 à LA TRONCHE
- COLOMBO Patrick le 4/03/22 à VEUREY-VOROIZE



· LISTES ELECTORALES 2022

N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent jusqu'au 6 mai pour les élections législatives.

Ci-dessous les démarches pour vous inscrire:

- En ligne sur www.service-public.fr, muni de justificatifs de domicile et d'identité numérisés.
- Sur place en mairie ou par courrier muni de justificatifs de domicile et d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

· PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de leur enfant. La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN

<u>Chaque jeune veurois(e) doit</u> **OBLIGATOIREMENT** se faire recenser au **cours du mois de ses 16 ans.** Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents.



Le mot du Maire

Le mois dernier, j'évoquais dans mon édito des faits de la guerre 39-45. Loin de penser que quelques jours après, une autre guerre naissait aux portes de l'Europe.

Comme beaucoup de Français, vous avez été nombreux à réagir face à l'appel à don de la préfecture. Les membres du CCAS ont fait le tri de ce qui a été apporté en mairie en trois catégories; Secours, Hygiène et Logistique qui comprend notamment beaucoup de vêtements pour adultes et enfants. Ce sont plusieurs dizaines de cartons qui partiront prochainement pour les Ukrainiens.

La générosité des Veurois ne s'est pas limitée aux dons. Quelques-uns d'entre vous se sont engagés autrement en s'inscrivant sur la plateforme nationale pour l'accueil des réfugiés. La mairie a également proposé de mettre à disposition l'ancien cabinet médical où il est possible de loger plusieurs familles. En discutant de cette éventualité, certains d'entre vous se sont déjà proposés pour fournir des meubles, frigo, micro-ondes... afin de meubler cette maison et d'accueillir comme il se doit ces familles.

De son côté le Comité d'Animation organise un loto le dimanche 3 avril à la salle des fêtes. Les membres de l'association ont unanimement décidé que la recette de cette manifestation se fera au profit des familles accueillies à Veurey.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des administrés qui se sont mobilisés, les membres du CCAS et le personnel communal, pour ces gestes de spontanéité, de solidarité et de générosité.

Prenez soin de vous.

Pascale Rigault

Dernière minute : Une famille Ukrainienne vient d'arriver dans une famille Veuroise. Nous souhaitons la bienvenue à Anastasia et à sa maman.

Directrice de la publiction :

Pascale Rigault

Graphisme et mise en page :

Philippe Heraud

Banques d'images: Archives mairie,

Pexels, Pixabay, Adobe Stock.

Rédaction: Mairie et associations.

Dépot légal à parution.

Merci de déposer articles et photos sur la boite mail dédiée : articles@veurey.fr Prochaine date maxi d'envoi des fichiers : Lundi 25 avril



PRESENTATION DU BUDGET 2022

Le budget primitif 2022, voté à l'unanimité le 7 mars est composé ainsi :

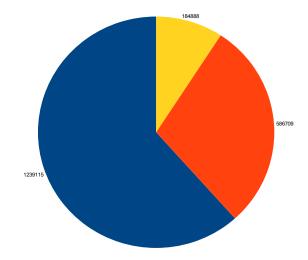
- **+2 010 712 €** de recettes.
- -1 554 075 € de dépenses de gestion.
- 14 000 € de remboursement de dette (frais).
- **36 500 €** de remboursement de dette (capital).
- = **406 137 €** d'épargne nette.

Répartition des recettes 2022 sur un total de 2 010 712 €

Impôts et compensations de l'État : 62% : 1 239 115 €

Métropole: 29%: 586 709 €

Autres: 9%: 184 888€



Répartition des dépenses de fonctionnement en 2022 sur un total de 1 568 075 €

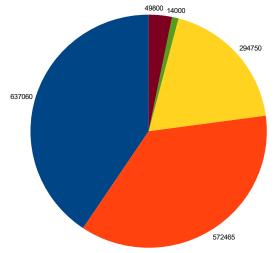
Frais de personnel : 41% : 637 060 €

Dépenses courantes: 36,5% : 572 465 €

Indemnités, subventions: 19% : 294 750 €

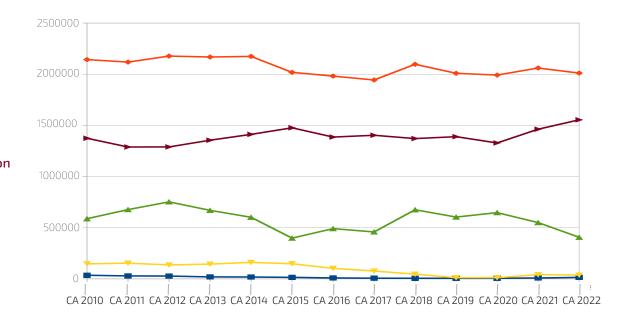
Reversements: 3%: 49 800 €

Frais financiers : 0,5% : 14 000 €



Évolutions du budget

(basées sur les Comptes Administratifs précédents et le Budget Prévisionnel de l'année)



Recettes
Dépenses de gestion
Capacité
d'investissements
Dette capital
Dette d'intérêts

Ainsi, en section de fonctionnement nous dégageons une épargne nette (ou capacité d'investissements) de 406 137 € qui va abonder notre section d'investissements.

Section d'investissements : recettes +2 469 660 €

Recettes propres d'investissements : FCTVA et taxe d'équipement :	+ 132 000 €
Subventions pour l'école :	+ 450000 €
Vente de la vieille maison :	+ 130 000 €
Épargne nette 2021 :	+ 406 137 €
Emprunt (prêt relais sur deux ans, taux 0,5%) :	+ 100 000 €
Reports de l'année précédente 2021 :	+ 1 251 523 €

Section d'investissements : dépenses -2 469 660 €

Matériel municipal :	- 64 290 €
Réparations sur bâtiment s communaux :	-49 700 €
Réhabilitation de la Cure (solde des travaux) :	-230 000 €
Réhabilitation de l'École élémentaire et chaufferie :	-1 721 000 €
Projet extension de la crèche :	-150 000 €
Étude vidéo surveillance :	-15 000 €
Eclairage public :	- 30 000 €
Forêt :	-3 000 €
Cimetière :	-25 000 €
Embellissement :	-30 000 €
Installations sportives :	-35 000 €
Aménagements de voirie et extérieurs :	-39 500 €
Autres dépenses (Métro et autres) :	-62 743 €
Imprévus :	-14 427 €

Le budget annexe, consacré à la nouvelle maison de santé.

Ce budget annexe a servi à financer la construction du bâtiment (1 200 000 € dont il reste 250 000 € à régler en 2022), il a été abondé par notre budget principal en 2021 (320 000 €) et par des emprunts.

Il sera dés cette année abondé par les loyers des professionnels de santé. En 2022 il est excédentaire ce qui permet de rembourser une partie des emprunts. Un retour sur investissement est espéré sur 17 années.

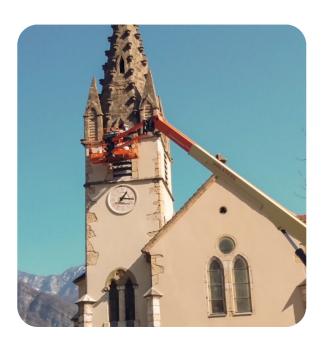
Notre endettement

En 2022 notre commune sera endettée à hauteur de 1 300 000 € (y compris budget annexe). Compte tenu de notre épargne annuelle, notre capacité de désendettement théorique est de 3 ans, ce qui est un bon indicateur (moyenne des communes de même strate : 4 ans).











Dans le cadre de l'aménagement extèrieur de l'école, démolition de l'ancien arrêt de bus pour le réaménagement du carrefour.

Intervention sur l'église

Le clocher de notre église dont la construction a débutée le 1er mai 1854 présentait quelques signes de faiblesse. Sa toiture est réalisée en blocs de tuf, une pierre calcaire.

Des morceaux de mortier utilisés pour les jointer se détachaient régulièrement sous l'action du gel/ dégel et tombaient au sol.

L'entreprise Combier de la Drôme, spécialisée dans l'entretien des bâtiments patrimoniaux, et qui a dernièrement réalisé les enduits de la cure, est intervenue avec une nacelle de 40m pour réparer les désordres et sécuriser durablement l'édifice..



Angle route des Perrières et rue des Jayères, réalisatioin d'une dalle béton par les services de la Métro, pour y recevoir un bac à verre.



ECOLE LES TRAVAUX AVANCENT BON TRAIN







Depuis le début du chantier, l'avancée des travaux ne faiblit pas. Dirigées d'une main de maître par l'architecte Marina Delmas, les entreprises tous corps de métiers confondus, tiennent parfaitement le planning initialement prévu. Fin mai les travaux devraient normalement être terminés.













Lancée le 1er janvier 2020, MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité » et «Habiter mieux sérénité».

Dans le cadre du Plan de relance, le dispositif est renforcé depuis le 1er octobre 2020. Besoin d'améliorer le confort de votre logement en isolant vos murs par l'extérieur ou en installant un chauffe-eau solaire? Cette aide de l'État pour la rénovation énergétique est accessible à tous les propriétaires, qu'ils habitent dans leur logement ou le proposent à la location.



Afin de faciliter votre projet de rénovation énergtique, un nouveau service public a vu le jour. Depuis janvier 2022, un site internet unique est lancé:

france-renov.gouv.fr.

Ce service a comme objectif de vous informer, vous orienter et d'accompagner les ménages aux revenus les plus modestes dans leur démarche de rénovation.

Collecte de textiles : Printemps 2022 du 18 avril au 29 mai 2022.

La Métropole relance l'opération de collecte de textiles dans de nombreuses communes du territoire.

Depuis son lancement en 2018, ce sont 374 tonnes de textiles qui ont été collectées par le biais de cette opération.

Chaque année, un habitant jette 7kg de textiles en moyenne dans les poubelles métropolitaines. Cela représente plus de 3000 tonnes qui terminent chaque année en fumée à l'incinérateur alors que cette matière pourrait facilement être recyclée.

La Métropole s'est fixée comme objectif de réduire à moins de 1000 tonnes incinérées d'ici 2030.

Pour cela elle renouvelle une collecte des textiles en conteneurs éphémères, en complément de l'offre pérenne proposée par de nombreuses associations et dans les déchèteries métropolitaines.



SONT ACCEPTÉS QUEL QUE SOIT LEUR ÉTAT, MÊME USÉS OU DÉCHIRÉS :











SONT INTERDITS:

Les textiles mouillés (risque de moisissure).

Les textiles souillés (produits chimiques, graisse, terre, peinture...).

Comment participer?

- > Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
- > Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
- > Déposez le sac dans un des nombreux conteneurs éphémères à votre disposition entre le 18 avril et le 29 mai 2022.

Retrouvez sur la carte l'ensemble des points de collecte éphémère sur le site de grenoblealpesmetropole.fr/textile

Et le reste de l'année?

En dehors de cette opération, vous pouvez donner vos textiles, linges de maison et chaussures :

- > Dans l'une des 21 déchèteries de la Métropole
- > Dans de nombreux points associatifs.

Enfin, pour boucler la boucle, si vous souhaitez renouveler votre garde-robe pensez à vous rendre dans les friperies ou boutiques associatives... l'économie circulaire est encore le meilleur moyen de réduire ses déchets. Retrouvez toutes les adresses sur grenoblealpesmetropole.fr/reemploi.

Quel que soit leur état, même usés ou déchirés, vous pouvez déposer les textiles, propres et dans un sac, dans les bornes pour leur offrir une seconde vie. Plus de la moitié sera réemployée (les textiles en bon état), un tiers sera transformé en chiffons ou en matière isolante et moins de 10% servira à produire du chauffage. Ne plus jeter ces textiles c'est un geste solidaire et écologique.

- •Textiles acceptés : vêtements et sous-vêtements, linge de maison, chaussures, sacs et peluches (qu'ils soient abimés, troués, déformés ou tout simplement démodés).
- •Textiles refusés : textiles mouillés (risques de moisissures) et souillés par des produits chimiques (risque de pollution).

Où vont les textiles collectés?

Tous les textiles recueillis partent dans un centre de tri industriel de la région. En fonction de leur état ils seront répartis en trois catégories :

- > 58,6% seront réutilisés : c'est-à-dire donnés ou revendus en boutique de seconde main en France ou bien à l'étranger.
- > 32,6% seront recyclés selon différents procédés :
- > Coupe : découpés en carré, les textiles deviennent des chiffons pour l'industrie.
- > Défibrage : quand les fibres sont refilées, de nouveaux textiles sont fabriqués. Les chaussures redeviennent des semelles.
- > Effilochage : réduits en fibres, les textiles peuvent devenir du rembourrage de coussin, de l'isolant pour les bâtiments, des filtres...
- > Broyage : coupés en lanières ou broyés, les textiles peuvent intégrer des dizaines de produits : depuis le sol des terrains de sports, à la neige artificielle des sapins ! Car les fibres donnent de la flexibilité aux matériaux.
- > 8,8% seront éliminés afin d'être valorisés énergétiquement.



Vous aimez danser ? Vous aimeriez danser malgré les difficultés liées à la maladie ?

Rejoignez une troupe composée de professionnels et de non professionnels pour la saison 2022-2023.

Venez découvrir le spectacle de présentation mercredi 22 juin 2022 de 16h à 17h, à la Résidence Les Vergers à Noyarey 04 76 86 96 60.











Ce petit moustique, noir rayé de blanc, est très actif de mai à octobre. Les femelles de moustique tigre pondent dans tous les petits et moyens contenants ayant des parois verticales et dont les niveaux d'eau fluctuent. C'est donc là qu'il faut agir. Et pour ne pas être envahi cet été, la lutte doit commencer dès maintenant. Elle passe par une implication de chacun d'entre nous!



- Neutralisation des gîtes larvaires.
- Traitement biocide anti-larvaire sur certains espaces très spécifiques.

Les particuliers doivent agir aussi

Pour être optimale, la lutte doit être collective et menée par l'ensemble des habitants et des professionnels sur leurs domaines privatifs, qui concentrent la très grande majorité des foyers larvaires. Adopter ensemble les bons gestes, c'est lutter plus efficacement contre le moustique tigre en limitant sa reproduction:

- Vider et ranger tous les outils, jeux et contenants pouvant se remplir d'eau.
- Remplir de sable ou de gravier les coupelles des jardinières.
- Couvrir d'une moustiquaire les récupérateurs d'eau de pluie, ou utiliser des récupérateurs d'eau fermés équipés de robinet.
- Entretenir régulièrement les gouttières, surveiller les descentes de cheneaux et les terrasses sur plot, ...

En savoir plus

https://www.eid-rhonealpes.com

https://www.anses.fr

https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

12 CA S'EST PASSÉ









Vendredi 18 mars : visite du chantier de l'école par les futurs petits utilisateurs, très attentifs aux explications de l'architecte Mr Rimet.

Des membres de CLV ont revêtus les beaux costumes de carnaval (réalisés par des couturières de CLV, il y a plusieurs années) pour un défilé en musique vénitienne puis variétés, animé par Franck. Les sourires étaient à l'honneur parmi les résidents, certains ont dansé avec les personnes costumées.

Un goûter (bugnes) offert par l'Ehpad a été partagé par tous.

Après-midi de plaisir pour tous!









19 mars : journée nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles et Militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

CULTURE & LOISIRS ZOOM sur....l'atelier TERRE

L'atelier Terre est une des activités proposées par l'association Culture et Loisirs de Veurey. Elle a lieu les mardis de 9h à 12h ou de 18h à 21h, hors vacances scolaires, dans un espace situé en dessous de la salle des fêtes.

Cet atelier, sous la houlette de Brigitte Long, céramiste de renom, propose de découvrir cette matière aux multiples facettes qu'est l'argile.

A travers le modelage, la pose des couleurs, l'émaillage et enfin la cuisson, Brigitte guide les élèves sans les contraindre. Ils découvrent chaque étape de l'élaboration d'un projet. Chaque élève est libre du choix de ses matériaux. Ce peut être du grès ou de la porcelaine, parfois associé à d'autres éléments. Chacun est libre de ses pratiques. Il peut se livrer à la réalisation d'objets de la vie courante, comme de travaux figuratifs, ou expérimenter des techniques telles que le modelage à la plaque ou au colombin. Les élèves peuvent proposer l'étude d'une pratique en particulier, Brigitte se fera une joie de livrer ses secrets.

L'atelier est ouvert à tous avec ou sans expérience du modelage. La philosophie de l'atelier repose sur la liberté d'expression, l'expérimentation et la convivialité est une tradition. Un en-cas du matin ou du soir est proposé, qui permet de mieux se connaître et prendre du recul par rapport à son travail. Un cours d'essai est proposé à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre. Chacun va à son rythme et au gré de ses envies. Venez donc, tel que vous êtes, découvrir cet univers dont les limites ne seront que celles que vous vous donnerez. Quelques places sont encore disponibles pour celles et ceux qui souhaiteraient explorer cette étonnante matière.

Anne Carrier, membre de l'Activité Terre CLV







BAS LES MASQUES (ou les garder si vous y tenez...)

Les cours sont de nouveau accessibles à tous les adhérents de l'EPGV, plus besoin de pass! Reprenez vos bonnes résolutions et le chemin de la salle des fêtes! L'association reprend à fond avec un nouveau bureau 100% veurois :

Présidente: Annick Jullien

Vice-présidente : Isabelle Dupendant

Trésorière : Véronique Ferlin Secrétaire : Fiona Hemming

> Un grand merci à Sabine Boubel et Catherine Napoleoni pour leurs années de service.

EXPRESSION POLITIQUE

MAJORITÉ MUNICIPALE

VEUREY ENSEMBLE ET EN TRANSITION

Cette élection présidentielle est la douzième de la Vème République.

Aux yeux des sondages, celle-ci a bien du mal à s'inserrer dans le quotidien des Français Un contexte sanitaire et international très particulier venant s'entrechoquer avec la campagne électorale, la défiance et la contestation qui s'amplifient envers la classe politique, poussant au refus d'aller voter de nombreux électeurs désabusés et qui pourraient donc augurer d'une abstention massive.

Sans vouloir faire la morale ou donner une leçon de civisme à qui que ce soit, il semble pourtant bien que voter soit un acte de liberté d'expression fondamental de notre démocratie, et le percevoir comme une démarche indispensable de notre devoir de citoyen. Ne laissez pas les autres choisir pour vous. Quelles que soient vos convictions, allez voter. Abstentionnistes et indécis de tous bords, rendez-vous les 10 et 24 avril à vos bureaux de votes

OPPOSITION MUNICIPALE

VEUREY C'EST VOUS

Nous sommes arrivés au Conseil en affirmant notre souhait de nous inscrire dans l'action municipale, rejetant toute idée d'une ridicule opposition systématique.

En l'état du travail accompli, nous avons cru à l'établissement de relations de confiance avec les élus de la majorité.

Aujourd'hui deux démissions et la suspension de toute activité communale pour le 3ème

L'opposition n'a donc pas siégé à la réunion du 7 mars.

Cette atteinte à la Démocratie locale résulte d'un manquement à la vie privée et surtout de la réaction du premier édile amplifiant les assertions contestées, au lieu de rappeler au strict respect des Libertés fondamentales. Le Maire n'est pas un chef de groupe et doit être celui de tous les élus, garant du respect de leurs droits assurant un arbitrage objectif en cas de litige les opposant.

Tel n'a pas été le cas et nous en constatons les conséquences.

Les élus de l'opposition ne reprendront leurs activités que lorsqu'il aura été fait droit à leur légitime demande de clarification.

INFOS PRATIQUES



ESPACE DE SANTÉ

Médecins généralistes:

Consultations sur RDV tous les jours et samedi matin si urgences.

RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie:

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe:

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent:

consultations tous les jours sauf le mercredi

Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte: 06 01 45 69 54 LAVERRIERE Laurence: 06 14 01 45 80 DACMINE Nadia: 06 70 46 60 18

Pédicure - Podologue

BARON Harmony:

Ouvert tous les jours et sur RDV. Visite à domicile possible.

RDV au: 04 76 43 88 09 ou 06 07 6786 57

Orthophoniste

SONZOGNI Anaïs:

uniquement sur rdv au : 07 69 67 85 22. les lundis, mercredis et vendredis.

Pas de domicile.

Psychologue clinicienne

DELEPELAIRE Marianne Consultations sur rendez-vous au 07 83 38 10 01

Diététicienne Nutritionniste Diplômée d'Etat

GENON CATALOT Julie

Consultations sur rendez-vous au 07 88 27 24 67

L'INFORMATION DE LA MAIRIE **EN DIRECT SUR VOTRE PORTABLE**

SIMPLE ET GRATUIT pas de compte à créer : 100% anonyme télécharger l'application sur Appstore, Playstore ou AppGallery





Horaires au public

> Lundi : **15h00 - 17h00**

> Mardi: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00

> Mercredi : 13h30 - 17h00

> Jeudi: 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

> Vendredi: 13h30 - 17h00 > Samedi : 8h00 - 12h00

Nous ioindre

> Tél: 04.76.85.16.80 > Mail: mairie@veurey.fr > Web: www.veurey-voroize.fr

> Facebook : commune de veurey-voroize > CCAS: ccasveureyvoroize@orange.fr

> Permanences Architecte Conseil 1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

Prendre RDV auprès du secrétariat



> Permanences Avocat Conseil 1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30 Prendre RDV auprès du secrétariat



> Permanences Mutualp

sur RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail: mutualp-communales@mutualp.fr mutualp





• Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17

• Police & Gendarmerie: 17

• Pompiers - centre de secours : 18 ou 112

depuis un portable

• SAMU: 15 ou 112 depuis un portable ou 114 par FAX ou SMS pour les personnes ayant du mal à entendre ou à parler

Centre anti-poison: 04.72.11.69.11

• Pharmacie de secteur :

Pharmacie Polossat, 87 rue du Maupas à Noyarey.

Tél: 04.76.53.91.15

Pharmacies de garde affichage sur la vitrine de la pharmacie ou au 3915.





Lundi: 10h00-13h00 / 16h00 - 19h30

Mardi, jeudi, et vendredi **7h30 - 13h00 / 16h00 - 19h30**

Mercredi: 7h30 - 13h00 / fermé après-midi

Samedi et dimanche : 7h30 - 12h30 / fermé après-midi

Le Relais Postal fonctionne les:

Mardi, jeudi et vendredi :

7h30 - 10h45 / 16h00 - 19h30

les autres jours service disponible sans créneau horaire.